







COMMUNIQUÉ DE PRESSE Bordeaux, le 17 mai 2024

SIGNATURE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL ANIMATION DE LA VIE SOCIALE 2023 - 2027

Mardi 14 mai, les représentants de l'État, du Département de la Gironde, de la Mutualité Sociale Agricole et de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde se sont réunis pour témoigner de l'impulsion politique en matière d'animation de la vie sociale locale. Ils ont signé le Schéma départemental d'animation de la vie sociale pour la période 2023 – 2027.

Dynamiques territoriales et équipements de proximité

L'animation de la vie sociale s'appuie sur deux types d'équipements de proximité : les centres sociaux et les espaces de vie sociale (EVS).

Centres sociaux et EVS ont tous deux une vocation globale, familiale et intergénérationnelle ; ils accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale.

Ces structures permettent aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. **Elles poursuivent trois finalités :**

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité

Ces lieux ressource de proximité proposent des services et des activités à des fins sociale et éducative. Ils soutiennent la participation des usagers-habitants dans la vie sociale locale afin qu'ils contribuent eux-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions. En tant qu'acteurs de la vie locale, les centres sociaux et EVS sont logiquement le premier partenaire des usagers-habitants.









Une coopération inter-institutionnelle au service de la mise en œuvre d'une politique coordonnée en termes d'animation de la vie sociale à l'échelle du département

Au-delà du local, les centres sociaux et EVS prolongent l'action des institutions, qu'il s'agisse d'inclusion sociale, d'accès aux droits, d'éducation ou de citoyenneté.

Pour ces raisons, il leur est nécessaire d'établir des relations partenariales avec les services de l'Etat, le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocations familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

Cette volonté de travailler en concertation avec l'ensemble des partenaires se traduit par le présent Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale (AVS).

Ce schéma départemental vise à soutenir les structures existantes et à accompagner les nouveaux projets dans un esprit collectif et solidaire. Il est piloté par l'ensemble des partenaires et co-animé par la Caisse d'Allocations familiales de la Gironde.

Les enjeux du Schéma départemental animation de la vie sociale 2023-2027

Pour donner suite à l'évaluation du schéma départemental précédent (2017-2021), de nouvelles orientations guideront l'action collective identifiée :

- Accompagner les modèles socio-économiques les projets sociaux portés par les acteurs déjà présents, afin de renforcer leur impact et leur durabilité.
- Accompagner les acteurs de l'Animation de la Vie Sociale (AVS) dans la compréhension et la gestion des enjeux liés aux transitions sociales, économiques et écologiques.
- Créer un environnement propice à une coopération renforcée avec les collectivités locales dans le domaine de l'Animation de la Vie Sociale.









Le nouveau schéma pour la période 2023-2027 poursuit et renforce les actions entreprises dans le cadre du précédent document cadre et porte ainsi sur :

- Une attention particulière à la stabilisation des projets existants, en veillant à leur pérennité et à leur consolidation.
- La redéfinition des modalités de collaboration entre les partenaires signataires, afin de favoriser une mise en œuvre harmonieuse des projets sur les différents territoires.
- La promotion de la participation et de l'expression citoyenne dans les projets, en impliquant activement les habitants et en valorisant leur contribution.

Afin de prendre en considération la vaste étendue et la diversité géographique de la Gironde, les institutions signataires réaffirment leur pleine mobilisation au service du soutien à l'émergence de projets durables, en prenant en compte les spécificités infra départementales et de la promotion de l'animation de la vie sociale, tout en créant un environnement propice à une meilleure concertation.

Contacts presse: communication-contact@caf33.caf.fr